



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le mardi 27 octobre 2015 — N° 119**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 13 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de féliciter M. Franco Cappadoro pour son concert-bénéfice au profit de l'organisme Culture-X.

---

M. Giguère (Saint-Maurice) fait une déclaration afin de souligner le 45<sup>e</sup> anniversaire du Centre d'action bénévole de la région de Shawinigan.

---

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de souligner la reconnaissance de l'Unité Domrémy de Mont-Joli inc. comme membre Moisson des Banques alimentaires du Québec.

---

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de souligner le 10<sup>e</sup> anniversaire du Salon des créativité de Sainte-Madeleine.

---

Mme Montpetit (Crémazie) fait une déclaration afin de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'Association des retraités d'Ahuntsic.

27 octobre 2015

---

Mme David (Gouin) fait une déclaration afin de saluer le travail du Réseau québécois des organismes à but non lucratif d'habitation.

---

Mme Tremblay (Chauveau) fait une déclaration afin d'inviter les citoyens à La Mascarade de l'Halloween.

---

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Albatros Lévis.

---

Mme Hivon (Joliette) fait une déclaration afin de souligner le 60<sup>e</sup> anniversaire de la revue *Séquences*.

---

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration afin de souligner le dévouement des élèves de l'académie Saint-Clément qui ont relevé le Défi Têtes rasées.

---

À 13 h 51, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 14 heures.

---

27 octobre 2015

---

Moment de recueillement

### Dépôts de documents

Mme Thériault, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport quinquennal sur la mise en œuvre de la Loi sur la sécurité privée, en date de septembre 2015.

(Dépôt n° 1647-20151027)

---

Mme Vallée, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 du Tribunal administratif du Québec.

(Dépôt n° 1648-20151027)

---

M. le président dépose :

Le diagramme de l'Assemblée, en date du 27 octobre 2015;

(Dépôt n° 1649-20151027)

La copie du préavis de la motion proposée par M. Bonnardel (Granby) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 28 octobre 2015, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1650-20151027)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

27 octobre 2015

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Thériault, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Un communiqué de presse du Bureau des enquêtes indépendantes, en date du 27 octobre 2015, intitulé *Le Bureau des enquêtes indépendantes poursuit ses activités d'implantation et entrera en opération le 1<sup>er</sup> avril 2016*.

(Dépôt n° 1651-20151027)

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. D'Amour, ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime, conjointement avec Mme Ouellet (Vachon), M. Martel (Nicolet-Bécancour) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 15<sup>e</sup> Journée maritime du Québec et reconnaisse l'importance stratégique de l'industrie et des acteurs du domaine maritime comme facteur de développement économique, environnemental et social pour l'ensemble des régions du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec M. Spénard (Beauce-Nord) Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques) et Mme Roy (Arthabaska), présente une motion visant la tenue d'une enquête par le Bureau des enquêtes indépendantes relativement aux allégations de femmes autochtones de Val-d'Or; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis), conjointement avec Mme Ouellet (Vachon) et Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), présente une motion concernant l'avenir de la Route verte; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

**27 octobre 2015**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David (Gouin), conjointement avec M. Villeneuve (Berthier), Mme D'Amours (Mirabel) et Mme Roy (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la contribution exceptionnelle de la relève agricole à la vitalité des régions du Québec;

QUE l'Assemblée nationale souligne l'importance d'un appui énergique du gouvernement à ces entrepreneurs, notamment sous la forme de coopératives, d'une nouvelle agriculture maraîchère soucieuse de soutenir l'économie locale, de respecter l'environnement et d'offrir les moyens d'une plus grande sécurité alimentaire avec des produits sains et de qualité.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

—————

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'économie et du travail, dans le cadre de l'étude du projet de n° 67, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement de l'hébergement touristique, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques les 4, 5, 10 et, si nécessaire, le 11 novembre 2015 à la salle Louis-Joseph-Papineau;

QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

Association hôtellerie Québec  
Association des hôtels du grand Montréal  
Airbnb  
Association hôtelière de la région de Québec  
Corporation de l'industrie touristique du Québec  
Union des municipalités du Québec  
Association des propriétaires du Québec

27 octobre 2015

---

Corporation des propriétaires immobiliers du Québec  
Ville de Montréal  
Association des propriétaires d'appartements du Grand Montréal  
Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec  
Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec  
Fédération des municipalités du Québec  
Ville de Québec  
Fédération des pourvoies du Québec  
Camping-Québec  
Association touristique sectorielle du Québec  
ATR associés du Québec  
Association de l'industrie touristique du Québec  
Développement économique Mont-Tremblant  
Regroupement des événements majeurs internationaux

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE la ministre du Tourisme soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

27 octobre 2015

---

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. LeBel, whip en chef de l'opposition officielle, propose :

QUE le député de Labelle soit nommé membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles;

QUE le député de Rosemont soit nommé membre de la Commission des finances publiques en remplacement du député de Labelle;

QUE le député de Rousseau soit nommé membre de la Commission des institutions en remplacement du député de Rosemont et que le député de Richelieu soit nommé membre de cette même commission;

QUE ces changements prennent effet immédiatement.

La motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 57, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées;

27 octobre 2015

---

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 54, Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal.

—

---

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de déterminer les observations, les conclusions ou les recommandations de la Commission à la suite des consultations particulières et des auditions publiques sur le document de consultation intitulé *Cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre du Québec pour 2030*.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 28 octobre 2015, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Bonnardel (Granby).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que le versement d'allocations de transition aux députés qui choisissent de quitter leurs fonctions en cours de mandat contribue grandement au cynisme de la population envers la classe politique;

QU'elle reconnaisse que cet enjeu peut être réglé indépendamment des autres enjeux touchant les conditions de travail des députés et presse le gouvernement d'abolir dès maintenant les allocations de transition;

QUE tous les députés actuels de la 41<sup>e</sup> législature s'engagent à renoncer à leur allocation de transition s'ils quittent durant le présent mandat sans que leur démission ne soit attribuable à des raisons de santé.

27 octobre 2015

---

## AFFAIRES DU JOUR

À 15 heures, à la demande de M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à l'expiration du délai pour recevoir les avis de débats de fin de séance.

---

Les travaux reprennent à 15 h 18.

---

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 28 octobre 2015, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

---

À 15 h 19, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 28 octobre 2015, à 9 h 40.

## SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le lundi 26 octobre 2015, à 14 h 10, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 39 Loi donnant suite à la mise à jour sur la situation économique et financière du Québec présentée le 2 décembre 2014 et modifiant diverses dispositions législatives

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**